

Procès-verbal  
Séance du Conseil  
Municipal  
Du 7 février 2014

**Présents :** Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, EQUEY José, HENIN Laurent, MALLARD Jacques, NACHIN Jean-François

Mesdames BERNARD Renelle, LALOUP Bernadette, PETIT Sophie et ROHAUT Odile

**Absents :** Monsieur BRAN Patrice

L'an deux mil quatorze, le sept février, à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Madame ROHAUT Odile est élue secrétaire de séance.

**Location du presbytère**

Monsieur Le Maire expose qu'après une 1<sup>ère</sup> parution de l'annonce pour la location du presbytère, les visites qui s'en sont suivies n'ont pas donné lieu à des candidatures fermes.

3 semaines plus tard, une seconde annonce a donné lieu à 2 candidatures avec pièces justificatives. Après présentation des dossiers, Le Maire demande au Conseil Municipal de choisir le futur locataire de l'ancien presbytère. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de louer l'ancien presbytère, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014, à Madame Sophie LANNAY et Monsieur Jean-Pierre PORCHER, domiciliés actuellement à Paris pour un loyer mensuel de 750 € payable d'avance. Une caution d'un mois de loyer sera versée à l'entrée dans les lieux, auprès de la perception de Gournay en Bray. Un bail de 6 ans sera établi par la SCP Mantel et Rousselin-Disarbois

**Délibération  
n° 2014-003**

**Autorisation dépenses investissement avant vote du BP 2014**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer afin d'autoriser le paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement suivantes :

- Chapitre 23, article 238 : 29<sup>ème</sup> tranche EP Rue principale 326,51 €
- Chapitre 21, article 2183 : Ecran de projection 150,00 €

**Délibération  
n° 2014-004**

Divers

Planning bureau de vote pour les élections municipales

	8h00 – 13h00	13h00 – 18h00
<b>1<sup>er</sup> Tour</b> <b>Dimanche 23 mars 2014</b>	M EQUEY José M HENIN Laurent Mme ROHAUT Odile	M DUVAL Marie-Joseph Mme PETIT Sophie M MALLARD Jacques
<b>2<sup>eme</sup> Tour</b> <b>Dimanche 30 mars 2014</b>	Mme BERNARD Renelle Mme LALOUP Bernadette M NACHIN Jean-François	M DUCLOS Emmanuel M HENIN Laurent
		<b>13h00 – 15h00</b> Mme PETIT Sophie

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.  
La séance est levée à 19h00

A collection of handwritten signatures in blue and black ink. The signatures are arranged in two rows. The top row contains four signatures in blue ink, and the bottom row contains four signatures in black ink. The signatures are stylized and difficult to read, but some appear to correspond to the names in the table above, such as 'Mallard', 'Laloup', and 'Nachin'.